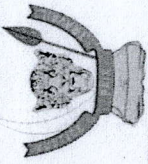


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 043/2024

A LA SOCIETE RUBATEK SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 2553/12007/SG/GC/2024, conclu avec la Générale des Carrières et des Mines SA « GECAMINES », pour un montant total hors taxe de dollars américains un million trois cent vingt-un mille (USD 1 321 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains neuf mille deux cent quarante-sept (USD 9 247), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 23/02/2024

Directeur Administratif et Financier a.i.



Directeur Général a.i.
Benoît Kalimat Nkomo